

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24075481\***



Tribunal de l'entreprise de Liège  
Division Verviers

**26 AVR. 2024**

Greffé

Le greffier

N° d'entreprise : **0402 258 010**

Nom

(en entier) : **Marché couvert de Battice**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue Forges-les-Eaux 12 à 4651 Herve**

**Objet de l'acte : Démission – Nomination – Fin de pouvoirs spéciaux – Transfert du siège au 2 avril 2024 – Pouvoirs**

Extrait des décisions par écrit des actionnaires du 3 avril 2024 :

Les actionnaires, qui détiennent l'intégralité des voix, adoptent les décisions suivantes à l'unanimité :

1. Prise de connaissance de la démission des administrateurs

Les actionnaires prennent acte des démissions en qualité d'administrateurs et, le cas échéant, de facto d'administrateur délégué, avec effet à compter du 2 avril 2024, des personnes suivantes :

-Monsieur Ghislain DORTHU domicilié à 4890 Thimister Clermont, rue Crawhez, 47 en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué ;

-Monsieur Roger RADERMECKER domicilié à 4651 Battice, avenue Major Bovy, 28 en qualité d'administrateur ;

-Monsieur Jean THILMANY domicilié à 4870 Theux, Les Minières, 1 en qualité d'administrateur ;

-Madame Fabienne STEVENS domiciliée à 4651 Battice, rue Bê Paki, 11 en qualité d'administrateur.

2. Prise de connaissance de la démission des vérificateurs aux comptes

Les actionnaires prennent acte des démissions en qualité de vérificateurs aux comptes, avec effet à compter du 2 avril 2024, des personnes suivantes :

-Monsieur Pol BURNOTTE, domicilié à 4860 Wegnez, rue Merlot 98 ;

-Monsieur Erik EUSSEN, domicilié à 3798 Fouron-le-Comte, Mulleke 1 ;

-Monsieur Fabrice JAEGER, domicilié à 4910 Henri Chapelle, Vieux Chaffour, 11A.

3. Décision de mettre fin aux pouvoirs spéciaux accordés à Monsieur Joseph FAFCHAMPS

Les actionnaires décident de mettre fin aux pouvoirs spéciaux qui avaient été accordés à Monsieur Joseph FAFCHAMPS par décision de l'assemblée générale du 17 mars 2018 et publiée aux Annexes du Moniteur Belge de la Société sous le numéro 2021-06-14 / 0070076.

4. Décharge

Pour autant que de besoin, les actionnaires accordent décharge provisoire aux personnes susvisées, en leur qualité respective d'administrateurs, administrateur délégué, vérificateurs aux comptes et de mandataire spécial, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

Les actionnaires s'engagent à ce que la décharge définitive à donner pour l'exercice de leur mandat, au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission, soit examinée à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

## 5. Nomination de nouveaux administrateurs ;

Les actionnaires décident de nommer en qualité d'administrateur de la Société, et ce avec effet à compter du 2 avril 2024, pour une durée indéterminée, les personnes suivantes :

-Monsieur LEONARD Jean-Marie Edmond Pierre Ghislain, né à Namur le 14 avril 1952, faisant élection de domicile au siège de la Société ;

-Monsieur LEONARD Nicolas Joelle Pierre, né à Liège, le 26 mars 1981, faisant élection de domicile au siège de la Société ;

-Monsieur MEWISSEN Emmanuel Gilbert Jean Paul Dieudonné, né à Liège, le 5 février 1964, faisant élection de domicile au siège de la Société ;

-BATIS'UP SRL, dont le siège est situé à 4651 Herve, Rue du Centre 8, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0784.747.024 (RPM Liège, division Verviers) ;

Les actionnaires reconnaissent avoir pris connaissance de la désignation par BATIS'UP SRL de Monsieur Grégory BUGNI, domicilié à 4651 Battice, Rue du centre 8, en qualité de représentant permanent pour l'exercice du mandat que cette dernière exerce au sein de la Société.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, les mandats des administrateurs susmentionnés seront exercés à titre gratuit.

## 6. Pouvoirs.

Les actionnaires donnent tout pouvoir à Madame Mathilde Boucquiau, Madame Charlotte Braillon, Madame Fiorella Lentini, ou à tout collaborateur/staff d'Ardent Invest SA pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Extrait des décisions par écrit des administrateurs du 3 avril 2024

Le conseil d'administration, dans l'intérêt de la Société, et à l'unanimité des voix, adopte les décisions suivantes :

### 1. Prise de connaissance de la démission de l'administrateur délégué

Le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Ghislain DORTHU domicilié à 4890 Thimister Clermont, rue Crawhez, 47 en tant qu'administrateur et administrateur délégué, et ce avec effet à dater du 2 avril 2024.

### 2. Nomination de nouveaux administrateurs délégués

Le conseil d'administration décide de nommer en qualité d'administrateur-délégué, les personnes suivantes, et ce avec effet à dater du 2 avril 2024 :

-Monsieur LEONARD Nicolas Joelle Pierre, né à Liège, le 26 mars 1981, faisant élection de domicile au siège de la Société ;

-Monsieur MEWISSEN Emmanuel Gilbert Jean Paul Dieudonné, né à Liège, le 5 février 1964, faisant élection de domicile au siège de la Société.

### 3. Désignation du président du conseil d'administration

Le conseil d'administration décide de désigner en qualité de président du conseil d'administration Monsieur LEONARD Jean-Marie Edmond Pierre Ghislain, né à Namur le 14 avril 1952, faisant élection de domicile au siège de la Société, et ce avec effet à dater du 2 avril 2024.

### 4. Transfert du siège

Le conseil d'administration décide de procéder au transfert du siège de la Société à l'adresse suivante, et ce avec effet à dater du 2 avril 2024 :

-Place des Guillemins 5 Boîte 1A, 4000 Liège.

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

## 5. Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Madame Mathilde Boucquiau, Madame Charlotte Brailon, Madame Fiorella Lentini, ou à tout collaborateur/staff d'Ardent Invest SA pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Madame Mathilde Boucquiau  
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).